

le **cnam**

Qu'est-ce que le Cnam ?



Le Conservatoire national des arts et métiers
est un grand établissement d'enseignement
supérieur dédié à la formation
tout au long de la vie.

Il vous donne les moyens de vous former,
à tout moment de votre vie, sur place au Cnam,
dans votre entreprise ou à distance.

1 000 000 anciens élèves en activité
100 000 élèves inscrits chaque année
10 000 intervenants issus de
l'entreprise ou du monde académique

**Plus de 200 ans au service de la diffusion du savoir, de
la réussite professionnelle et de la promotion sociale**

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)
a été créé par la Convention en 1794 (décret du
19 vendémiaire an III), sur proposition de l'Abbé Henri
Grégoire « pour perfectionner l'industrie nationale ».
Enfant des Lumières, il doit concourir à la diffusion de
l'innovation technologique et des savoirs scientifiques
ainsi qu'à la promotion de l'esprit de création.

Aujourd'hui établissement public à caractère
scientifique, culturel et professionnel, doté du statut
de grand établissement, le Cnam est placé sous la tutelle
du ministre chargé de l'Enseignement supérieur.
Situé à Paris, l'établissement public anime un réseau de
28 centres régionaux et de 150 centres d'enseignement.
Cette implantation territoriale lui assure une présence
en France métropolitaine et ultramarine, ainsi qu'en
Europe et à l'étranger.

Vous former tout au long de votre vie

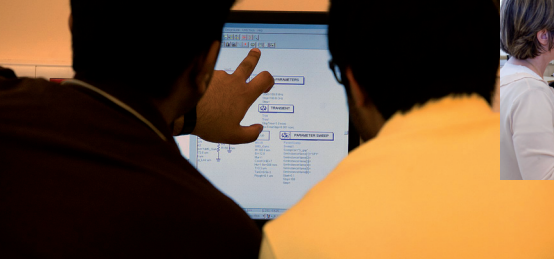
Des formations professionnelles pour tous

Nos formations s'adressent à tous : salarié, travailleur
indépendant, demandeur d'emploi ou étudiant à la recherche
d'une formation professionnelle complémentaire.

Si vous êtes âgé d'au moins 18 ans (17 ans pour les enseigne-
ments préparatoires), vous pouvez vous inscrire au Cnam.

Organisé en deux écoles, Sciences industrielles et technologies
de l'information et Management et société, le Cnam offre des
formations développées en étroite collaboration avec les entre-
prises et les organisations professionnelles afin de répondre
au mieux à leurs besoins et à ceux de leurs salariés.

Action publique services aux collectivités
Action publique services aux institutions sanitaires et sociales
Actions juridiques
Analyse et mesures
Anglais
Assurance – Banque – Finance
Bâtiment – Génie civil – Géotechnique
Biologie – Biochimie appliquée à l'agroalimentaire
Chimie générale – Physique générale
Commerce – Marketing
Communication – Information – Diffusion de la culture
scientifique et technique
Comptabilité – Contrôle – Audit
Formation des adultes
Électronique – Automatismes – électrotechnique – énergétique
Génie des procédés chimiques et pharmaceutiques
Gestion des ressources humaines
Hygiène et sécurité du travail
Informatique
Logistique – transport tourisme
Management et organisation du travail et de l'entreprise
Matériaux
Mathématiques
Mécanique – Aérodynamique – Acoustique
Relations internationales – Union européenne
Santé – travail social et médiation
Veille, innovation et prospective



Le Cnam : pourquoi ?

Pour actualiser vos connaissances, perfectionner vos compétences ou acquérir un diplôme, et vous donner les moyens d'évoluer dans votre métier ou d'en apprendre un.

1 500 unités d'enseignement et 500 diplômes, titres ou certificats, de niveau bac à bac+8, dans 350 métiers et 24 domaines professionnels.

Toutes les formations sont ancrées dans la pratique professionnelle et visent à développer les compétences recherchées par les entreprises. Les cours sont assurés par des enseignants, issus soit de l'entreprise, soit du monde académique.

Plusieurs modalités de formation vous sont proposées. Vous pouvez choisir votre formule en fonction de vos disponibilités, de votre projet personnel et professionnel.

À SAVOIR

POUR TOUT ENSEIGNEMENT, QUEL QUE SOIT LE CENTRE ORGANISATEUR, VOUS DEVEZ VOUS INSCRIRE DANS LE CENTRE RÉGIONAL LE PLUS PROCHE DE VOTRE DOMICILE.

LES MODALITÉS DE SUIVI PÉDAGOGIQUE (DATES DES FORMATIONS, CENTRE DE SUIVI PÉDAGOGIQUE) VOUS SERONT INDIQUÉES.

Le Cnam : comment ?

Cours du soir et du samedi

La plupart des formations sont assurées hors temps de travail (HTT), du lundi au vendredi soir, entre 18h et 21h30, et le samedi, en journée.

Cours en journée

De plus en plus d'enseignements sont dispensés en journée, notamment sous forme de stage. Certains diplômes, certificats de compétence ou stages courts ne sont proposés qu'en journée.

Stages intra et inter-entreprises

Les stages de courte durée sont généralement conçus sur mesure en fonction des besoins exprimés par les entreprises.

En formation ouverte et à distance tutorée

La formation ouverte et à distance (Foad) permet de s'organiser en s'affranchissant des contraintes de temps et d'espace. Cette modalité est en plein essor. Trois élèves sur cinq se forment aujourd'hui à distance, via Internet et les studios de cours. Le tutorat et les sessions de regroupement sont des facteurs de réussite déterminant.

En alternance ou en apprentissage

Les formations en alternance allient cours au Cnam et périodes d'application en entreprise. Du niveau bac +2 à bac +5, elles sont le plus souvent dispensées dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, à des jeunes de moins de 26 ans, ou de professionnalisation, à des adultes plus âgés.



Faites reconnaître vos acquis

Que vous permet la VAE ?

Vous avez acquis au cours de votre vie professionnelle ou personnelle un capital de connaissances et de compétences qui vous ouvre la possibilité d'une validation des acquis de l'expérience (VAE).

Vous pouvez selon les cas :

- obtenir un diplôme,
- en valider une partie,

Avec l'aide d'un conseiller spécialiste de la VAE, vous étudierez les procédures les mieux adaptées à votre projet, en sachant qu'elles peuvent toutes aboutir, au minimum, à raccourcir votre formation.

La validation des études supérieures (VES) reconnaît les acquis

Qu'est-ce que la VES ?

des formations que vous avez suivies en dehors du Cnam, en France ou à l'étranger : université, école, institut, centre de formation...

Vous pouvez faire valider ces études supérieures si :

- vous possédez un diplôme de l'enseignement supérieur français ou étranger, ou un titre inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ;
- vous avez obtenu des unités d'enseignement dans le cadre de la préparation d'un diplôme de l'enseignement supérieur ;
- vous avez suivi une formation professionnelle qualifiante.

Par la validation des études supérieures (VES), vous pouvez être dispensé de certains modules de formation et de l'examen correspondant.

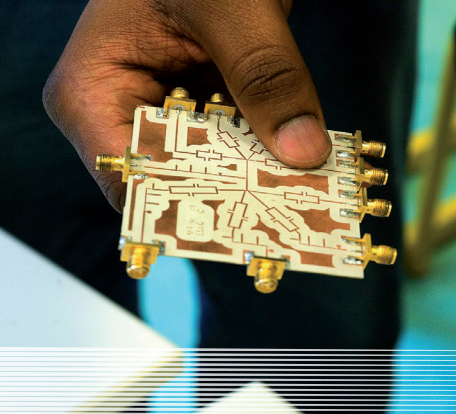


Et la VAP 85 ?

La validation des acquis professionnels (VAP 85) vous permet d'accéder à une formation sans avoir le diplôme requis.

<http://vae.cnam.fr>





Contribuer à la recherche

La recherche au Cnam est à l'écoute des grands enjeux sociétaux et économiques.

Elle contribue à la compétitivité des entreprises, à la création d'emplois et au développement de l'innovation scientifique et technologique. Le conseil scientifique et la direction de la recherche animent et développent la recherche au service de l'établissement.

Menée au sein de vingt laboratoires, propres au Cnam ou en partenariat avec d'autres établissements, la recherche porte sur des domaines variés couvrant les sciences de l'ingénieur, les sciences économiques, sociales et de gestion.

Elle s'appuie également sur de nombreux masters, une école doctorale (ED Abbé-Grégoire) et plusieurs écoles doctorales partenaires.

Le Cnam et onze autres établissements d'enseignement supérieur* constituent ensemble le pôle de recherche et d'enseignement supérieur (Pres) Hautes études-Sorbonne-Arts et Métiers (Hésam).

<http://recherche.cnam.fr>

* Ecole française d'Extrême-Orient (Efeo), Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), Ecole nationale des chartes (ENC), Ecole nationale supérieure des arts et métiers (Arts et métiers ParisTech), Ecole nationale supérieure de création industrielle (ENSCI - Les Ateliers), École pratique des hautes études (EPHE), École supérieure de commerce de Paris (ESCP Europe), Université Paris-I- Panthéon-Sorbonne, École nationale d'administration (Ena), Institut national d'histoire de l'art (INHA), Institut national du patrimoine (INP)

Accéder aux savoirs

Le Cnam contribue à la diffusion de la culture scientifique et technique à travers le Musée des arts et métiers et l'organisation d'expositions, de conférences, de colloques et séminaires destinés à tous les publics.

Le Musée des arts et métiers

Installé dans les murs historiques de l'ancienne abbaye Saint-Martin-des-Champs (XII^e siècle), le Musée des arts et métiers est à l'origine du Cnam. Chaque année, environ 250 000 visiteurs parcourent ses 6 000 m² d'exposition permanente. Il présente l'histoire de l'innovation technique à travers sept grandes collections :

les instruments scientifiques, les matériaux, la construction, la communication, les transports, l'énergie et la mécanique.

Les réserves du musée, installées à Saint-Denis (93), sont accessibles à un public de chercheurs et de spécialistes. Chaque année les 280 ateliers pédagogiques, les milliers de visites et démonstrations proposés aux jeunes (élèves, collégiens, lycéens) rencontrent un succès croissant.

www.arts-et-metiers.net

Musée des arts et métiers - 60 rue Réaumur - 75003 Paris
renseignements : 01 53 01 82 00 musee@cnam.fr

L'accès aux collections permanentes est gratuit pour les élèves du Cnam, sur présentation de leur carte en cours de validité.

Ouvert tous les jours de 10h à 18h, sauf le lundi, le 1^{er} mai et le 25 décembre.

Nocturne le jeudi jusqu'à 21h30.

La bibliothèque

Un réseau documentaire est ouvert à toute la communauté du Cnam : élèves, enseignants, chercheurs et personnel.

Vous pouvez consulter le fonds de la bibliothèque centrale riche de 180 000 titres dans les domaines d'enseignement et de recherche du Conservatoire ; 20 000 mémoires d'ingénieurs et thèses ; 3 900 périodiques ; 27 000 revues électroniques ; 25 bases de données ; encyclopédies ; e-books et annales des examens en ligne.

Les ressources documentaires sont désormais largement accessibles sur Internet.

<http://bibliotheque.cnam.fr>

292 rue Saint-Martin - 75003 Paris

01 40 27 27 03 (de 12h à 20h)

Ouverture de la bibliothèque centrale :

lundi-vendredi : 12h-20h samedi : 9h-19h

Septembre et vacances scolaires : 13h-19h

Fermé en août et les jours fériés.

350 conférences grand public

Le Cnam et le Musée des arts et métiers organisent plus de 350 événements chaque année dans toute la France.

Des rendez-vous ouverts à tous, où interviennent de nombreux enseignants chercheurs, experts et personnalités.

<http://agenda.cnam.fr>

Pour recevoir l'agenda mensuel des événements du Cnam par courriel

agenda@cnam.fr

Réseau Cnam

en France et dans le monde

La moitié des élèves du Cnam est inscrite en région et à l'étranger. La vocation du réseau est de répondre aux attentes régionales et locales et de fournir des solutions de formation adaptées.

MÉTROPOLE

Alsace
03 89 42 67 09
direction@cnam-alsace.fr

Aquitaine
08 11 65 76 56
cnam.bx@cnam.fr

Auvergne
04 73 40 74 97 - 99
secretariat@cnam-auvergne.asso.fr

Basse-Normandie
02 31 56 66 00
cnam@cnambn.fr

Bourgogne
03 85 48 54 08
cnamchalon@cnam-bourgogne.fr

Bretagne
02 96 76 59 30
cnam@cnam-bretagne.fr

Centre
02 38 62 34 21
arcnam@cnam-centre.fr

Champagne-Ardenne
03 26 36 80 00
direction-regionale@cnam-champagne-ardenne.fr

Corse
04 95 30 82 39
cnamcorse@wanadoo.fr

Franche-Comté
03 84 58 33 10
cnam@utbm.fr

Haute-Normandie
02 32 76 95 18
haute.normandie@cnam.fr

Ile-de-France
Centre régional
01 44 78 63 81
arcnam.idf@cnam.fr

Établissement public
et Paris centre
01 40 27 30 20 00

Languedoc-
Roussillon
04 67 63 63 40
cnamlr@cnam.fr

Limousin
05 55 43 69 60
haute-vienne@cnam-limousin.fr

Lorraine
03 83 85 49 00
cnam@cnam-lorraine.fr

Midi-Pyrénées
05 62 25 52 00 / 03
direction-ipst@ipst.fr

Nord-Pas-de-Calais
03 20 29 86 68
cnam.lille@cnam-npdc.org

Pays-de-la-Loire
02 40 16 10 10
cnam@cnam-paysdelaloire.fr

Picardie
03 22 33 65 50
cnampicardie@cnam.fr

Poitou-Charentes
05 49 49 61 20
ou 08 20 20 26 26
cnam@cnam-poitou-charentes.fr

Provence-Alpes-
Côte-d'Azur
04 42 38 00 65
spinturier@cnam-paca.fr

Rhône-Alpes
04 78 58 30 99
cnam.lyon@cnam.fr

OUTRE-MER

Guadeloupe
05 90 21 06 46
cnam-dir@univ-ag.fr

Guyane
05 94 30 56 70
cnam.guyane@wanadoo.fr

Martinique
05 96 61 10 26
cnam@martinique.univ-ag.fr

Nouvelle-Calédonie
+ 687 28 37 07
noucnam@offratel.nc

Polynésie française
+ 689 43 25 44
cnam.papeete@mail.pf

Réunion
02 62 42 28 37
info@cnam.re

ÉTRANGER

Liban
+ 9611 840 168 / 169
directeur@isae.edu.lb

Maroc
+212 (0) 22 20 90 90
aandre@cfcm.org



Comment vous informer ?

Le Cnam vous aide à vous informer sur son offre de formation. Prenez le temps de la réflexion pour choisir la formation la mieux adaptée à vos objectifs et à votre disponibilité.

www.cnam.fr

Pour tout savoir sur le Cnam et son offre de formation.

Info-formation Cnam – 01 40 27 23 30

Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

Adressez-vous au centre Cnam
le plus proche de chez vous.

Les portes ouvertes ont lieu en
septembre-octobre et en janvier-
février, dans l'ensemble du réseau
Cnam.

Une occasion unique de faire le
point et de trouver la formation qui
vous convient !